**Règles à suivre pour la Consultation**

Le bon déroulement des soins orthodontiques dans un contexte de sécurité sanitaire conforme aux règles préconisées par la **Fédération Française** **d’Orthodontie** nécessite des modifications de l’organisation des cabinets orthodontiques. Un protocole très strict est à respecter afin limiter les risques de propagation du SARS-CoV-2 (COVID 19), protéger les patients ainsi que le personnel soignant.

Des mesures barrières très rigoureuses et des tensions sur l’approvisionnement en matériel de protection, peuvent contraindre le praticien à reporter certains soins.

Ces mesures de protection nous obligent à réduire le nombre de rendez-vous quotidiens en les répartissant sur toute la semaine, à allonger la durée de certains rendez-vous, à regrouper certains types d’actes et à espacer dans le temps certains rendez-vous.

Déroulement des rendez-vous :

**•Un questionnaire médical** va vous être adressé. Il sera à compléter pour le patient et par son accompagnant pour les enfants mineurs.

Il est impératif de les remplir et de nous les faire parvenir signés par courriel ou le jour de la consultation (signé par le responsable légal si le patient est mineur).

**Sans ce questionnaire signé, nous ne pourrons pas vous recevoir.**

**•En fonction des réponses au questionnaire votre rendez-vous sera peut-être modifié ou reporté.**

**•Si votre appareil est décollé** (attache, bague ou fil de contention) : nous devons en être informés le plus tôt possible, avant le jour du rendez-vous, afin de vous pouvoir effectuer la réparation dans les conditions d’asepsie que nécessite ce type d’acte.

**•Accompagnants** : **Le patient adulte devra venir seul** et accompagné d’une seule personne pour les mineurs qui attendra en en salle d’attente. **Si des démarches administratives sont nécessaires, merci de respecter les règles spécifiques du cabinet, en préservant les mesures barrières vis à vis du personnel d’accueil**.

**•Le patient, comme l’accompagnant, devra porter un masque** pour pénétrer dans le cabinet et le conserver (sauf pour les soins). Dès leur arrivée, ils devront se frictionner les mains avec gel hydro alcoolique (à disposition à l’entrée), se présenter à la réception, et/ou attendre en respectant les distances de sécurité.

**Compte tenu des difficultés d’approvisionnement en masques pour les professions médicales, il ne nous sera pas possible d’en fournir un à chaque patient (sauf pour les patients présentant un risque de développer une forme grave de la maladie).**

**•Une heure avant le rendez-vous**, le patient devra **se brosser les dents parfaitement chez lui selon les consignes habituelles pendant 3 minutes en insistant autour de bagues jusqu’aux dents du fond**, le poste d’hygiène étant neutralisé pour des raisons sanitaires. De la même manière, l’accès aux toilettes est condamné (sauf pour une extrême urgence …).

Vous réaliserez un bain de bouche juste avant de venir pendant 1 min avec du Paroex.

**En résumé chaque patient et son éventuel accompagnant devra suivre le protocole:**

**•**Respecter les mesures barrières et notamment la distanciation physique et respecter le marquage au sol.

**•**Se frictionner les mains avec une solution hydro alcoolique, présente sur une table à l’entrée du cabinet, pendant 20 à 30 secondes en suivant le protocole « Le lavage des mains » dans la rubrique Covid19 sur notre **site Internet.**

**•**Ne pas retirer son masque, de préférence ne pas utiliser son téléphone

**•**Puis attendre en salle d’attente qu’on l’appelle ou que l’on vienne le chercher.

**•**Toucher le moins d’objets possible dans la salle d’attente

**Une fois le rendez-vous terminé le patient devra remettre son masque et prendre son rendez-vous et mettre à jour son dossier administratif**

A\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signatures :

**Accompagnant** **Patient**

(Pour les mineurs, celle du représentant légal)